

Lettre de Suisse romande

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Monatshefte : Zeitschrift für Politik, Wirtschaft, Kultur**

Band (Jahr): **36 (1956-1957)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

wöhnten Kindes, das zuviel Spielzeug hat, das ohne Anstrengung alles bekommen kann, dem jeder Wunsch erfüllt wird. Das Fernsehen ist ein neues Spielzeug von einigem Reiz, auf das sich alle die Gelangweilten stürzen, die bereits ihr Auto, ihr Radio, ihre Ölheizung, ihre elektrische Küche und weiß nicht was haben; es wird ihre Langeweile nur kurze Zeit beheben und nachher nur noch vermehren. Einfache Leute, die noch nicht an Langeweile kranken, werden sie bei ihrem Fernsehapparat kennen lernen, wenn sie ihn nicht sehr zurückhaltend gebrauchen. Sie werden dann wieder ins Bierkonzert, in den Kino, ins Liebhabertheater gehen, wo man andere Leute sieht und aus dem Hause ist, oder eben gesellige Fernsehklubs gründen. Wenn sie nur nicht unterdessen ihren Fernsehkasten den Kindern überlassen! Auch dann nicht, wenn es unserm schweizerischen Fernsehen gelingen sollte, mehr seelisches panem als circenses zu geben, was wir ja alle hoffen wollen.

LETTRE DE SUISSE ROMANDE

1957 est d'abord pour nous la date d'un anniversaire. D'un anniversaire poétique, pour nos écoliers, patriotique, pour les citoyens de notre libre république. Celui du *Roulez, tambours*, celui d'une occupation enthousiaste des frontières. Le centenaire d'un bel élan national.

Rappelons les faits: Le traité de Vienne, sage à tant d'égards, laissait le pays de Neuchâtel dans une situation ambiguë. Il devenait bien canton suisse, comme Genève et le Valais, mais demeurait principauté prussienne. Comment conciliait-il son appartenance à la confédération suisse et à la monarchie de Hohenzollern? L'anomalie était criante.

Son intérêt le plus évident portait le canton à rompre les liens qui le rattachaient encore à la Prusse. La majorité du peuple tendait à cette libération. Le nombre était considérable, pourtant, des aristocrates et des bourgeois qui gardaient la nostalgie de l'ancien régime. Ils optaient donc pour le *statu quo* tandis que le parti républicain s'efforçait d'obtenir une revision de la constitution cantonale qui n'était autre que la charte accordée en 1814 par le roi Frédéric-Guillaume IV.

Un premier mouvement populaire républicain se dessine en 1831. Il est surtout le fait des gens du Haut, la capitale demeurant largement royaliste. L'entreprise n'aboutit pas. Pour prévenir le retour d'un soulèvement de ce genre, le Corps législatif, entièrement gagné à la cause prussienne, demanda, en 1832, la séparation d'avec la Confédération. La diète, fermement, refusa.

On alla ainsi tant bien que mal jusqu'en 1848. Le parti républicain progressait, à la vérité; il n'attendait qu'une occasion pour proclamer l'indépendance totale à l'égard de la Prusse. L'occasion parut bonne à la chute de Louis-Philippe. Le 1er mars 48, deux officiers du Haut, Fritz Courvoisier et Ami Girard se mirent à la tête d'un millier d'hommes, descendirent sur Neuchâtel, s'emparèrent du château, y installèrent un gouvernement provisoire. Le ministre de Prusse fit ses valises en hâte et regagna son pays en protestant. Quant à son souverain, il se trouva bien embarrassé.

En effet, l'Europe était sollicitée par les sirènes républicaines et le moment eût été mal choisi pour entreprendre une guerre de conquête contre un petit pays qui proclamait son indépendance.

Neuchâtel s'organisa donc en république et prit une part active aux travaux des législateurs qui allaient donner à la Suisse la constitution qui nous régit encore.

Mais l'aristocratie ne se tenait pas pour battue. Elle guettait l'heure de la revanche et multipliait les démarches auprès du souverain. Frédéric-Guillaume trouvait ce zèle excessif mais son frère, le futur Guillaume I, encourageait les serviteurs fidèles de la principauté. En 49, en 52, on assiste, à Valangin, à des sortes de meetings royalistes. Ils réunissent quelques milliers de participants.

Aussi, quand la zizanie se mit dans le parti républicain, à propos d'une histoire de chemin de fer, jugèrent-ils le moment venu de rétablir leurs avantages. Un soulèvement royaliste éclata; le colonel de Pourtalès en prit la direction; les troupes s'emparèrent du Château; on jeta en prison quatre conseillers d'état (2/3 mars 1856).

La réponse républicaine fut prompte. Un contingent, levé dans le Val de Travers, accourut, assiégea le château, le reprit, fit des centaines de prisonniers. Il y eut quelques tués, pas mal de blessés, beaucoup de rancœur. Neuchâtel restait suisse.

Seulement, il fallait en finir avec une situation juridique indéfendable. La question de Neuchâtel, du reste, était posée à l'Europe. Frédéric-Guillaume eût volontiers renoncé à ses droits; l'honneur exigeait qu'il défendît ceux qui s'étaient battus sous son pavillon... Il réclama la libération des prisonniers. Le Conseil fédéral répondit poliment qu'il n'avait pas à recevoir des ordres du roi de Prusse. Comment en découdre? Frédéric-Guillaume demanda l'arbitrage de Napoléon III.

L'attitude d'arbitre de l'Europe plaisait à l'empereur des Français. Il invita donc le gouvernement helvétique à suspendre le procès engagé contre les royalistes neuchâtelois. Nos magistrats se rebiffèrent, demandèrent que l'Angleterre, puissance amie, participât à la médiation. Napoléon, blessé, suggère à son ami Frédéric-Guillaume de faire entendre le bruit de ses bottes.

Le 29 novembre, dans son discours du trône, le roi, en effet, parle d'une guerre nécessaire. L'honneur de la couronne est en jeu; déjà, le monarque demande aux états du sud de laisser passer ses armées. Que va faire la pauvre petite confédération suisse?

Elle se dresse comme un seul homme face au danger. C'est une belle heure de notre histoire du XIXe siècle. Un magnifique enthousiasme anime le peuple tout entier. Il faut de l'argent: chacun offre ce qu'il possède. On demandait 6 millions: on en souscrit plus de 100. Les patriotes de l'étranger ne sont pas les moins décidés et l'opinion publique unanime soutient un Conseil fédéral courageux et digne.

Le 20 décembre, l'assemblée fédérale décide de mettre sur pied 2 divisions. Six jours plus tard, elle appelle le vieux général Dufour et lui confie le commandement en chef. Berne acclame le sage héros du Sonderbund. Il jure de faire tout son devoir.

Dès les premiers jours de janvier 57, il dispose une trentaine de milliers d'hommes le long du Rhin. Les troupes neuchâteloises ont revendiqué l'honneur d'être au premier rang. Le soir, au bivouac, on chante le tout frais, le tout neuf *Roulez tambours* qu'Henri-Frédéric Amiel, que l'on croyait perdu dans ses complications et ses analyses, venait de composer d'un trait, porté hors de lui-même par l'amour de son pays.

La guerre du Rhin n'eut pas lieu. L'Europe, impressionnée par la fermeté du peuple et des magistrats helvétiques, intervint. Napoléon III reprit les choses en main. Notre ministre à Paris Barman vint à Berne, retourna à Paris, fut reçu par l'empereur. C'était au début de janvier. Confidentiellement, le roi de Prusse manifestait son intention de renoncer à ses droits sur Neuchâtel. Mais il fallait sauver la face. La Suisse devait renoncer au procès... Apparemment, c'était donc pour nous une reculade. Il fallut en informer, sous le sceau du secret, les députés. Ils acceptèrent à contre cœur. L'opinion publique protesta quand, le 16 janvier, l'arrêt du procès intenté aux royalistes fut décidé. On licencia les troupes. Retour du guerrier que tant de peintres ont popularisé...

Le 5 mars, une conférence européenne se réunissait à Paris. Moyennant qu'on lui

conservât le titre de Prince de Neuchâtel et Comte de Valangin, Frédéric-Guillaume renonçait à tout droit sur son ancienne principauté.

Le protocole fut signé le 26 mai, approuvé par les parties en juin. La question de Neuchâtel était réglée.

Il nous en reste un chant très populaire que nos soldats aiment à fredonner sur la route; et le souvenir d'un magnifique élan national. Il valait donc bien la peine d'évoquer cette page d'un passé proche qui nous honore.

* * *

Comme nous honore ce soldat de notre armée qui, au pire moment de l'odieuse répression russe en Hongrie, prit son fusil, ses munitions de poche, son casque, et partit tout seul au secours de la nation magyare. On devrait lui élever un monument...

Je sais bien que mon propos est séditieux, qu'il contrevient à toutes nos lois et à toutes nos règles, mais je ne puis m'empêcher de trouver admirable le geste d'un homme qui veut mettre en accord ses actes et sa pensée. Imaginons un moment que le général Eisenhower eût autant de cœur au ventre: la Hongrie serait probablement libre, à l'heure qu'il est, et bien d'autres pays de son entourage.

De ces tristes événements de Hongrie, il nous restera un autre bon souvenir: l'union du peuple suisse, brusquement quasi totale, et il serait odieux de prétendre que la Suisse romande ait été moins ferme, à cette occasion, que la Suisse alémanique. Il serait proprement injuste de tirer argument de l'attitude de nos communistes pour conclure que Genève ou Vaud marquèrent peu d'indignation face à des crimes monstrueux. Un magnifique réveil civique, au contraire, s'est manifesté là où les trop fameuses «initiatives» semblaient avoir amoindri le sentiment national. Que le parti dit «du travail» trahisse une fois de plus la cause de la liberté humaine, les naïfs seuls peuvent encore s'en étonner. Il est exact que la *Voix ouvrière* n'aura pas eu un mot de commisération pour les malheurs du peuple hongrois. Fallait-il s'attendre à mieux? Mais, encore un coup, il serait profondément affligeant qu'on voie là un signe du laisser-aller romand. Une telle attitude n'est que celle du *parti de l'étranger*.

Parmi les événements dont nous devons nous affliger encore, signalons le décès de deux écrivains genevois de qualité: *Paul Chaponnière* et *Pierre Girard*.

Paul Chaponnière animait le *Journal de Genève* de son esprit, qui était des plus fins, de son ironie, toujours piquante, de l'élégance de sa culture. Il était entré dans la carrière par un livre important sur Piron puis avait consacré une étude fort attrayante à Voltaire. On le vit par la suite consacrer les loisirs que lui laissait le journalisme à Töpffer avec qui il avait des accointances spirituelles. Il écrivit aussi des contes et de charmants recueils de «pensées» qu'il intitulait modestement *Philosophie de poche*. On y glane mille réflexions de bon sens, toujours exprimées avec une singulière fraîcheur de style. Oui, nous perdons en Paul Chaponnière un ami remarquablement fidèle et un confrère d'un talent nuancé et délicat.

Quant à Pierre Girard, il était de l'espèce la plus rare. On l'a souvent comparé à Giraudoux et à Francis de Miomandre parce que tout en lui était poésie, fantaisie, agilité, surprise. Courtier de profession, il avait su transposer sur le plan de l'art le plus léger les expériences de sa vie d'homme d'affaires. Nous y avons gagné des portraits d'une exquise cocasserie.

Il avait débuté dans les lettres par la publication de recueils de poèmes: *La Flamme au soleil*, *Le Pavillon dans les vignes*. Il excellait à rendre, comme Henry Spiess, le parfum des jardins, le silence de l'été, la beauté des champs et des bois. Puis, glissant au récit en prose, il avait inventé les plus étranges contes, à la fois comiques, satiriques et subtils dont les lecteurs avertis faisaient leurs délices: *Syrup*, *la Rose de Thuringe*, *Monsieur Stark*, *le Maître de Gédéon...* et ces *Amours au Palais Wilson* que tout Suisse alémanique devrait lire pour pouvoir se moquer gentiment de lui-même. C'était un enchanteur.

Maurice Zermatten